



HAL
open science

Changement de classe et syntaxe de la rhétorique

Mitsou Ronat

► **To cite this version:**

Mitsou Ronat. Changement de classe et syntaxe de la rhétorique. Change de forme., 10/18, pp.292-311, 1975, Biologies et prosodies. Colloque de Cerisy 1. halshs-04195289

HAL Id: halshs-04195289

<https://shs.hal.science/halshs-04195289>

Submitted on 14 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Change de forme

Biologies et prosodies

Colloque de Cerisy **1**

changement
de forme

révolution

langage

Inédit

10 18

CENTRE CULTUREL
INTERNATIONAL
DE CERISY-LA-SALLE



I. CHANGE DE FORME BIOLOGIES ET PROSODIES

Changement de Forme
Révolution
Langage

DIRECTION
Jean Pierre FAYE
Jacques ROUBAUD

COMMUNICATIONS

Philippe COURRÈGE, Antoine DANCHIN, Jacqueline GUÉRON,
Morris HALLE, Samuel J. KEYSER, Pierre LUSSON, Jean PARIS,
Léon ROBEL, Mitsou RONAT, Jacques ROUBAUD, Pierre
ROUBAUD, Paul ZUMTHOR.

INTERVENTIONS

J.-P. ARON, Ph. BOYER, J. P. FAYE, M.-O. FAYE, F. GAIL-
LARD, G. LEMOINE-LUCCIONI, E. de MAREZ-OYENS,
J.-Cl. MONTEL, M.-L. OLLIER, M. PIERSSSENS, S. ROBEL,
P.-L. ROSSI, L.-S. ROUDIEZ, R. TARR.

10 18

© Union générale d'éditions, 1975.

INÉDIT

X

CHANGEMENT DE CLASSE
ET SYNTAXE DE LA RHÉTORIQUE

par Mitsou RONAT

Iliades curae quae mala corde serunt
 Il y a des curés qui mal accordés seront
 Grands Rhétoriciens

Je sais que la mort écrase la langue

J. P. Faye

Pour retracer l'histoire des grands rhétoriciens à *Change*, il aurait fallu emprunter aujourd'hui la forme poétique du « débat » qui leur était si chère, et l'intituler *le débat de la forme et du sens*. Car il y a un lien entre ce que je vais tenter de formuler en termes chomskiens, la problématique de ces poètes, l'exposé de Robel, le procédé de Zukofsky mentionné par Jacques, et l'intervention de

Paul Zumthor : j'aimerais montrer pourquoi nous nous sommes rencontrés *là*, sans concertation explicite.

Imaginons un losange. A l'un des angles correspond le groupe des Grands Rhétoriciens ; ils ont mis la rime et la métrique au centre de leur recherche poétique, et pour cela on les a appelés dédaigneusement des « versificateurs ». Ils ont exploré systématiquement l'ambiguïté de la langue et l'ambiguïté du langage dans leurs traductions phoniques. Le bon sens importait peu. A l'angle opposé, je situerais l'école de Chomsky et de Halle. Chomsky, après Harris, a repris l'idée que la rime est un test fondamental pour la linguistique ; il opposait le *pair test* au test de commutation.

Le troisième angle serait occupé par Banville, que j'ai choisi (un peu arbitrairement ?) pour son opposition au logicien Boileau. Au quatrième, les vingt-sept volumes de *Change* (rires...) formeraient le « corpus » dans lequel je choisirai tout à l'heure mes exemples poétiques.

Que vient faire la rime avec la métaphore, la versification avec la rhétorique ? Pour l'étudiante ou l'étudiant des années soixante, en France, la rhétorique est identifiée à Du Marsais ou Fontanier, et nulle part il n'est question de métrique. La métaphore chez eux résulte de la perception d'un rapport entre les *choses* ; la rime serait un rapport entre les mots. Si j'ai choisi la syntaxe de la rhétorique, c'est pour m'opposer à une telle vue dichotomique du « transport » opéré par la figure : j'aimerais montrer que la problématique des « effets de sens » est en fait une problématique des effets de syntaxe, et que le débat de la forme et du sens se résout dans le changement de forme producteur de sens...

Pour introduire théoriquement mon propos, je dois rappeler une autre petite histoire.

Le sommeil furieux des incolores idées vertes, après la parution de *Syntactic Structures* (1957), a provoqué une sorte de rage critique chez les linguistes et chez les littéraires. Chomsky utilisait l'exemple : *Colorless green ideas*

sleep furiously pour distinguer les phrases grammaticales mais « dépourvues de sens », des suites agrammaticales comme : **of sleep colorless furiously idea green the*. Mais la question s'est déplacée par la suite. On s'est demandé si le premier exemple était interprétable ou non, et si la grammaire devait l'engendrer ou le rejeter. Pour Jakobson, et plus récemment, mais dans une autre perspective, pour Jackendoff, de telles phrases sont parfaitement « acceptables » et appartiennent à la grammaire au même titre que les autres. L'exemple a « d'ailleurs » été inclus dans un poème. Pour d'autres, comme Fodor, Katz et Postal, la grammaire doit disposer d'un mécanisme susceptible de rejeter les anomalies sémantiques : ce sont les règles dites de projection.

Face à ce problème, Chomsky a proposé la notion de « degré de grammaticalité ». Certains ont cru y voir un recul théorique, et avec joie pouvoir ranger Chomsky parmi les théoriciens de l'écart. Les structuralistes par exemple affirment que « la langue poétique est non seulement étrangère au bon usage, elle en est l'antithèse. Son essence consiste en la violation des normes du langage. »¹ Mais ce n'est pas ainsi que j'interprète la position chomskienne². Les grammaires doivent rendre compte de l'intuition des sujets parlants, or tout le monde fait une différence entre les phrases du type : *d'incolores idées vertes dorment furieusement* et celles du type : *de petites abeilles jaunes voltigeaient légèrement*.

Il faut donc rendre compte de l'intuition, de la différence, et rester dans la grammaire. Chomsky suggère que les phrases « poétiques » ou dérivées soient interprétées par analogie avec les formes grammaticales existantes. C'est le fonctionnement de cette analogie que je me propose d'étudier.

Malheureusement, je dois tout de suite dire que sur un point précis mon propos ressemble à ce que l'on connaît déjà de la rhétorique : je ne vais guère dépasser le stade

des « balbutiements » théoriques. Je vais indiquer néanmoins quelques directions de travail.

L'étude de la syntaxe du français m'a conduite à penser que la distinction binaire opposant les symboles de constituant (SN-syntagme nominal, SV-syntagme verbal, etc.) et les symboles catégoriels (N-nom, V-verbe, etc.), n'était pas suffisante, et que la grammaire avait besoin de distinctions plus fines. Par exemple, un symbole de constituant X se réécrirait en symboles catégoriels distincts : x_1, x_2, x_3 , etc.³, qui auraient été justifiés par ailleurs.

Voici rapidement quelques exemples. Le syntagme adjectival comporterait *au moins* trois sous-catégories. Les A_1 , des adjectifs comme *postal, solaire*, ne peuvent être ni modifiés ni engendrés en position prédicative :

- la carte (est) très postale

contrairement à *rouge* :

ses joues sont très rouges

Les adjectifs comme *rouge* (les A_2) se distinguent des adjectifs comme *capable de, susceptible de*, (les A_3), dans les contextes syntaxiques suivants :

- j'ai acheté les seuls livres rouges,
j'ai acheté les seuls livres susceptibles de lui plaire
je te donnerai mes livres rouges
- je te donnerai mes livres susceptibles de te plaire

Paul ZUMTHOR : Cela dépend de la structure syntaxique ?

Mitsou RONAT : Oui, il y a deux dérivations différentes. Seuls les A_3 sont dérivés à partir des propositions relatives, dont ils partagent la distribution ; ainsi on peut dire *j'ai acheté les seuls livres qui soient rouges* et non **je te donnerai mes livres qui sont susceptibles de...*⁴. En revanche, si l'on met une virgule (une pause), la phrase est bonne : *mes livres – virgule – qui d'ailleurs sont susceptibles de...*

Jacques ROUBAUD : C'est-à-dire que si vous trouvez l'autre grammaticale, c'est que vous mettez implicitement une virgule.

Mitsou RONAT : Oui, et dans ce cas, on a affaire à une relative non restrictive. Mes exemples renvoient aux relatives restrictives.

Dans le syntagme verbal, je n'ai étudié que le système des relations du verbe et de la complétive, à partir des travaux de Gross⁵. Je rangerai parmi les V₁ des verbes comme *vouloir*, *aimer*, *regretter*, qui sont suivis du subjonctif, et pour lesquels la question qui extrait un complément hors de la phrase enchâssée est possible, contrairement à *savoir*, *espérer*, d'une part, et *répondre*, *raconter*, de l'autre :

- Où veux-tu que j'aïlle?
- Où sais-tu que je vais?
- Où réponds-tu que je vais?

En revanche, *répondre*, *dire*, (les V₃) peuvent (par exemple) introduire des phrases comprenant des adverbess de phrase, contrairement à *espérer* ou *savoir* (les V₂) :

- Jean a dit qu'évidemment Marie était arrivée en retard
- Jean a espéré qu'évidemment Marie était arrivée en retard

Quelqu'un : C'est sémantique!

Mitsou RONAT : Pour moi c'est un problème formel dans la mesure où ces adverbess sont engendrés de manière très particulière, à savoir : dominés par le symbole Phrase ; ils introduisent eux-mêmes une autre phrase, contrairement aux adverbess de manière⁶. Pour prendre un exemple d'un autre type, je pense que l'agrammaticalité de : **Que ce livre soit sur l'étagère a prouvé à Pierre dans la bibliothèque qu'il avait perdu la mémoire*, qui contraste avec la grammaticalité de *Paul a prouvé à Pierre dans la biblio-*

thèque qu'il avait perdu la mémoire, est dû à une contrainte formelle.

Eric de MAREZ-OYENS : Mais si Pierre ou Paul avait entendu quelque chose comme « X était dans la bibliothèque quand... »

Mitsou RONAT : Certainement, si l'on remanie toute la phrase, on trouvera une phrase grammaticale. Dans ce cas le problème, c'est de savoir pourquoi la séquence *Que Phrase a prouvé à X dans la bibliothèque que Phrase* n'est pas possible, bien qu'elle soit interprétable ou compréhensible.

Pour passer rapidement au syntagme nominal, je dirai qu'il comporte *au moins* six catégories, qui ont d'ailleurs été repérées par les grammairiens. Les N₁ correspondent aux noms propres, qui ont les propriétés d'apparaître sans article, et qui ne peuvent pas être suivis de complément :

- Jonas de cette baleine...

Les N₂, les N₃ et les N₄, correspondent à ce que l'on appelle traditionnellement les humains, les animés et les concrets⁷. Les contraintes syntaxiques sont connues ; mais elles sont moins nettes apparemment aujourd'hui qu'auparavant, si l'on en croit du moins un grammairien comme Marmontel. Je les rappelle ici : il s'agit de contraintes sur la coréférence des pronoms et des noms de ces catégories.

Les humains peuvent être liés à *qui*, et aux pronoms de forme « forte », contrairement aux concrets :

- l'homme en *qui* j'avais confiance,
je ne pense qu'à *lui*
- le toit sur qui je suis assis,
- je ne vois que lui

Quelqu'un : Pourquoi ?

Jean-Pierre FAYE : On dirait : on ne voit que ça...

Mitsou RONAT : Préférez-vous : « Ce livre, je ne lis que lui » ? Je suis troublée...

Jacques ROUBAUD : Le phénomène a l'air plus compliqué qu'avec « la chaise sur laquelle je suis assis »...

Paul-Louis ROSSI : Pour moi toutes ces phrases sont burlesques...

Mitsou RONAT : Ah ! voilà le problème auquel je voulais arriver, merci Paul.

Si vous acceptez les phrases en les trouvant burlesques, c'est que quelque chose c'est passé : il y a une différence d'intuition.

Jacques ROUBAUD : Il y a des natures de grammaticalité. Et tout le monde ne sent pas de la même manière.

Paul ZUMTHOR : Il me semble que dans « je ne vois que lui » à propos de *toit*, il y a un passage fugitif dans le cours de l'enchaînement syntaxique qui transfère *toit* dans le cadre des animés.

Mitsou RONAT : C'est cela. Pour distinguer les animés et les humains j'utiliserai un autre critère, le critère de « domination » (bien que ce terme ne soit pas tout à fait adéquat). Il y a une différence entre

le chat de cet homme

et

- l'homme de ce chat

tout comme dans :

la nourriture de ce chat * le chat de cette nourriture
l'enfant de Bill/ * le Bill de l'enfant

La deuxième partie de ces derniers exemples n'est pas agrammaticale comme le serait la séquence **de et vert dormir les furieusement*, etc. Simplement, elle ne devient « grammaticale » qu'après une interprétation « rhétorique » de la séquence. Dans *l'homme de ce chat*, le chat est en quelque sorte personnifié. Dans *le Bill de l'enfant*, Bill semble « chosifié ». Je reviendrai sur ce phénomène.

Françoise GAILLARD : Mais c'est sémantique...

Jacques ROUBAUD : (vivement) Pourquoi « c'est sémantique », qu'est-ce que cela veut dire, « c'est sémantique » ?

Françoise GAILLARD : Si tu renverses « le chat de cet homme » en « l'homme de ce chat », qu'est-ce qui te fait changer la phrase sinon le signifié de cette...

Jacques ROUBAUD : Non ; pour le moment on discute de ce que l'on ressent. Dire que c'est sémantique, c'est interpréter, c'est avoir une idée de ce que cela signifie. Le problème de la réaction, ce n'est pas la même chose. Le changement grammatical de position amène un changement de réaction, c'est tout à fait évident, mais on ne mettra pas de sémantique là-dedans pour l'instant.

Mitsou RONAT : Le « Bill de l'enfant » demande un « effort » que ne demande pas « l'enfant de Bill ».

Les catégories N_5 et N_6 correspondent aux abstraits et aux « noms-verbaux ». Les N_5 peuvent apparaître en compagnie de syntagmes prépositionnels de temps et de lieu, contrairement aux concrets ⁸ ;

la sincérité de Théophile dans cette affaire
le voyage en France de Théophile
les seuls départs à 5 heures que...

- les livres à Paris sont mieux (sans pause)
- les seuls chats à 5 heures...

Les N_6 sont illustrés par :

la construction de la ville dans un tel site par l'architecte le plus consciencieux...

- le livre par Flaubert
- la peur par Julie

Jusqu'à présent, je n'ai fait qu'exposer une liste de sous-catégories lexicales, déterminées par quelques critères syntaxiques. Mais ce n'est pas là ce qui m'importe : l'existence de ces sous-catégories me paraîtrait peu intéressante, si elle ne permettait pas d'expliquer la *différence d'intuition* ressentie quand un élément lexical passe d'une

catégorie dans une autre. J'imagine que les éléments lexicaux sont décrits dans le lexique de la grammaire générative en fonction des sous-catégories, c'est-à-dire en fonction des contextes d'insertion syntaxique qu'elles résument. Si l'on insère un élément lexical dans un contexte qui n'est pas celui prévu dans la description lexicale, il se produit un effet de « sens » : la structure syntaxique impose en quelque sorte son « sens » à l'élément⁹. Si l'on dit :

la carte que tu m'as envoyée était tout à fait postale

Quelqu'un : Encore « postal » ?

Mitsou RONAT : C'est chez moi une obsession. Si l'on dit cela, on cherche à produire un effet de plaisanterie, qui sous-tend, par exemple, la brièveté du message. « Postal » fait partie des A_1 et je l'ai inséré dans une structure syntaxique valable pour les A_2 . « Postal » est alors revêtu d'un aspect descriptif et « générique » qu'il n'a pas en position normale. J'ai appelé ces changements de classe, les *mutations*. La Personnification, dans ce cadre, ce n'est rien d'autre que la mutation d'un nom dans la catégorie N_1 , sans article : les grands rhétoriciens parlent avec Vertu et Bon-Accueil, Raymond Roussel fait vivre Tiroir.

Ce serait donc la syntaxe qui serait le point de départ de la rhétorique. On voit que cette position s'oppose à la tradition empiriste, qui utilise les critères de la perception ou du rapport au « monde » pour établir ses classifications. Du Marsais par exemple définit les termes *abstraits* comme « les mots qui ne marquent aucun objet qui existe en dehors de notre imagination » :

« Par exemple, dit-il, nous avons vu plusieurs objets blancs ; ensuite pour exprimer l'impression uniforme que ces différents objets nous ont causée, et pour marquer le point par lequel ils se ressemblent, nous nous servons du mot de *blancheur*. »

Il y a ainsi dans les philosophies spontanées du langage, cette idée que les mots concrets « nommant les choses » et transparents au monde préexistent aux abstraits, qui sont créés par induction. Jamais n'est posée la question : qui a inventé le suffixe « eur » (par exemple), qui permet de reconnaître la forme nominale de cette création...

Il est intéressant de noter que jamais on ne parle de ces monstres logiques que sont les N_6 ; en effet, il faudrait affirmer une antériorité du verbe ou du nom, de la dénomination ou de l'action...

Mon propos n'apporte qu'un changement très mineur dans la théorie standard de Chomsky. Simplement, je fais passer certaines règles de sélection (sémantiques) dans l'ensemble des règles de sous-catégorisation (syntaxiques) : l'effet rhétorique prend appui sur la syntaxe, et non sur l'infraction à la vérité d'une description du monde. Un autre exemple, extrait d'un travail de Jean-Paul Boons :

Pierre goudronna à Marie qu'il l'aimait. Cette phrase est interprétable avec un effet de sens. On peut imaginer que Pierre est un cantonnier romantique qui exprime son amour à Marie en écrivant avec du goudron. Qu'a-t-on fait ? On a muté un verbe *goudronner* dans le cadre syntaxique $SN V$ à $SN que...$, propre aux verbes de « communication ». Ainsi *goudronner* se vêt d'une interprétation semblable à celle de *dire*, *raconter*, etc.

Jacques ROUBAUD : Et si pendant 70 ans les gens font toujours leur déclaration d'amour *ainsi*...

Mitsou RONAT : J'y viens. Mon hypothèse instaure un ensemble de « niveaux » dans le lexique. L'idée ne semble pas incompatible avec la pratique chomskienne, car dans le chapitre 8 de *Syntactic Structures*, Chomsky met en relation l'adéquation des grammaires et la façon dont elles rendent compte des ambiguïtés du langage :

« Nous avons un cas d'homonymie de construction

quand une suite de phonèmes a une représentation ambiguë... »

« Nous pouvons tester l'adéquation d'une grammaire donnée en nous demandant si chaque cas d'homonymie de construction est ou n'est pas un cas réel d'ambiguïté, et si chaque cas d'ambiguïté proprement dite est vraiment un cas d'homonymie de construction... »

Les différents niveaux de l'analyse linguistique, les niveaux morpho-phonologique, syntagmatique, transformationnel, rendent compte de différentes sortes d'ambiguïté. Or il existe des ambiguïtés lexicales dont ces niveaux ne rendent pas compte, et pour lesquelles la description en termes des classes que j'ai esquissée tout à l'heure paraît plus adéquate. Car l'ambiguïté atteint des classes réelles d'éléments lexicaux, et non des éléments isolés. Par exemple :

les démocraties populaires A_1
un président populaire A_2
un chanteur populaire ambigu

Pierre a décrété que Paul parte V_1
Pierre a décrété que Paul était parti V_2

C'est une belle construction N_4
la construction de la ville par l'architecte N_6

J'aime le sourire de Marie N_4
les sourires de Marie à Jean déplaisent à Jules N_6

et ainsi de suite. Les dictionnaires signalent souvent ces ambiguïtés.

On peut considérer maintenant que les règles de mutation, en changeant de classe grammaticale certains éléments lexicaux, créent des ambiguïtés nouvelles, par analogie avec les ambiguïtés existantes. Il n'y a pas, dans l'effet de « sens », la métaphore, d'infraction aux règles de la langue. Il y a création analogique, « néologisme ». Car, en changeant de classe grammaticale, un mot n'en reste pas moins en mémoire dans sa classe d'origine. La création métaphorique est une créativité réglementée. La mutation

permet de comprendre mieux une affirmation sans doute banale aujourd'hui : la poésie ajoute de l'ambiguïté au langage. La création métaphorique ressemble à la création de mots nouveaux, contrainte par les lois morpho-phonologiques de la langue. Ces lois distinguent les suites agrammaticales de phonèmes, des suites grammaticales. Elles rejettent *djkslredixwbg*, *npflkuxgrzy*, et acceptent des suites inexistantes : *miroufle*, *blassande*...

Jacques ROUBAUD : Ça devrait exister... (rires)

Mitsou RONAT : Les mots grammaticaux mais non attestés sont opposés ensuite aux mots attestés dans les mémoires ou dans les dictionnaires... La mutation place un mot dans une classe où il n'avait jamais été attesté auparavant. La distinction attesté/non attesté est fondamentale, car elle explique l'usure et la mort des métaphores. La métaphore meurt quand elle n'est plus perçue comme telle, quand le non-attesté devient attesté ; de même, un mot nouveau entre dans la langue, ou un nom propre devient un nom commun. Cela répond très simplement à la question des 70 ans de déclarations d'amour goudronnées...

« La syntaxe usuelle exploite seulement une partie des combinaisons qui sont compatibles avec les règles »
(Mallarmé)

Après avoir posé les règles de mutation, il serait intéressant de trouver des contraintes tendant à limiter le type de mutations possibles. Ces contraintes ne figureraient dans aucun traité de stylistique, puisque personne ne serait tenté de les enfreindre. Par exemple, la mutation ne pourrait pas « sauter » plus d'une catégorie :

de N_4 à N_6 ?• la ville de la construction par l'architecte
de A^1 à A_3 ?• l'ambre très solaire de faire bronzer
de $V?$ à V_3 ?• Pierre dort que Bill part, etc.

D'après mon intuition, ces phrases sont peu poétiques. Elles ne sont pas risibles non plus.

A côté de ce type de contraintes, il y aurait des contraintes « idéologiques », liées au « bon goût », qui seraient imposées par les rhétoriciens, pour distinguer les bons et les mauvais auteurs. En général, le mauvais usage ou l'abus des tropes et autres figures de rhétorique est illustré par les « bons » auteurs qui se moquent des mauvais, ou qui se moquent du discours emprunté des classes montantes. Les contraintes du bon goût interdisent de faire *deux* opérations dans la même phrase. Molière l'enfreint dans les *Précieuses Ridicules*, avec

- *Voiturez-nous ici les commodités de la conversation*

Flaubert également, lorsqu'il ironise aux Comices Agricoles :

... ce roi bien-aimé... qui dirige... le *char* de l'État parmi les périls incessants d'une *mer* orageuse...

Marivaux déguise Arlequin en homme de condition et lui fait dire :

- *Votre bonté m'éblouit et je me prosterne devant elle...*

et enfin pour railler les Goncourt, Maupassant crée :

... ceux qui *font tomber* la grêle et la pluie sur la *propreté* des vitres peuvent aussi *jeter* des pierres à la *simplicité* de leurs confrères... (rires)

Je vois deux avantages supplémentaires à envisager la métaphore à travers la syntaxe. D'une part, cela renforce la découverte d'Ann Banfield selon laquelle il y aurait une exclusion mutuelle des styles hautement figurés et des styles qui comporteraient, comme celui de Milton, des règles multiples d'inversion. Il est en effet plus plausible de mettre en rapport plusieurs contraintes syntaxiques, que d'imposer à des transformations des restrictions portant sur la « connaissance du monde ». D'autre part, cela dégage le mécanisme de la création métaphorique

de l'idéologie littéraire. On ne peut pas comprendre l'aventure surréaliste si l'on reste dans la définition malherbienne de la métaphore : transparence et cohérence, que Du Marsais reprend en disant :

Ce sont les mots qu'il faut toujours subordonner aux pensées...

Le groupe Mu, de Belgique, a récemment défini la métaphore en termes d'ensemble, et de prédicats communs dans la description des concepts mis en comparaison. Ce groupe est resté malherbien.

L'étude de la littérature importe, en retour, pour la découverte des lois linguistiques. Je serais tentée de croire à une distinction, dans la manipulation poétique, des règles syntaxiques d'une part, et des règles sémantiques, de l'autre. S'il existe des règles sémantiques d'interprétation (je pense au travail de Jackendoff), elles seraient d'une certaine façon encore plus inconscientes – et plus contraignantes – que les règles syntaxiques. Le jeu serait plus difficile.

Par exemple, les règles interprétatives indiquent que *Roberto* et *il* peuvent renvoyer à la même personne dans :

Quand *il* chante, *Roberto* se met la main sur le cœur

mais interdisent la coréférence dans

• *il* chante quand *Roberto* se met la main sur le cœur

A mon avis, c'est une telle règle d'interprétation « sémantique » qui assigne au verbe à l'infinitif son sujet, et non une règle transformationnelle (EQUI-NP-DELETION). La règle (simplifiée) est :

Le sujet de l'infinitif est un syntagme nominal qui se trouve dans la même phrase simple ; s'il n'y a pas de syntagme nominal, le sujet est interprété comme un indéfini.

Voici quelques illustrations :

conduire est dangereux (indéf.)
 conduire est dangereux pour *Bill*
 Marie dit (que conduire est dangereux) (indéf.)
 (que conduire soit dangereux) ennuie Pierre (indéf.)
 (qu'il soit dangereux pour *Pierre* de conduire) ennuie Jean

La poésie ne peut pas forcer, muter la coréférence. Ainsi, dans *CHE NANG* de Jean-Claude Montel (*Change* 14) :

... et pour une pierre blanche
 capable d'engendrer :
 carré blanc carré noir
 le son le métal où
 s'introduire...

obligatoirement, le verbe *engendrer* a pour sujet *pierre blanche*, tandis que *s'introduire*, qui appartient à une phrase relative sans syntagme nominal, reçoit un sujet indéfini. La « liberté » du jeu apparaît avec l'indéfini.

Par exemple, dans ce passage de Danielle Collobert (*Dire* I-II) :

« ... Faire comme si rien n'arrivait, je ravale salive et sueur - cache mes yeux, atténue - se contraindre à ne pas transpercer, étouffer le regard... On espère passer par l'oubli... »

faire, *se contraindre*, *transpercer*, *étouffer* n'ont qu'un sujet indéfini. Dans la première partie de la phrase, cependant, cet indéfini est tiré vers le *je*, comme si nous avions affaire à un style indirect libre, *faire comme si...* préluant à un discours direct *je ravale...* Mais l'impératif suivant *cache*, *atténue*, contredit cette interprétation, et à cause de l'aspect « impératif » de l'infinitif, tire l'indéfini vers le *tu*. Mais cette seconde interprétation est également rejetée par l'intervention du *se* de la troisième personne, annonçant, comme pour une résolution d'accord, l'*on* de la langue. Dans cette petite phrase, que je crois repré-

sentative du travail de Danielle, c'est la narration Jamsienne qui éclate : il n'y a pas de « point de vue » puisqu'il y a un passage continu du *je* au *tu*, tous deux fondus dans l'*on*, l'indéfini du sujet du désir. Si ce jeu est possible, c'est que l'indécision reste entière. La structure de ces phrases ne permet pas d'assigner d'autres sujets aux infinitifs.

La littérature en revanche a sa façon à elle d'interroger la syntaxe. D'un côté, la métrique, avec ses coupes et ses césures, ses rimes, révèle l'insolite des scansion. Si la règle classique était qu'à l'hémistiche ou au vers devait correspondre une unité syntaxique majeure, la poésie moderne semble explorer les catégories mineures ; ainsi, dans B.Y. de Jacques Roubaud (*Change* 6), on trouve des coupes après les pronoms, les auxiliaires, les déterminants :

Tu diras qui est-ce moi et qu'y a-t-il de moi
 comment me reconnaître où suis-je né que
 faisais-je quels étaient mes yeux

La coupure du blanc, l'insertion du silence, révèlent à présent les insertions agrammaticales en prose :

- comment me selon toi reconnaître ?
- quels à ton avis étaient mes yeux ?

La narration, de son côté, suspend son cours pour interroger la langue. Voici l'interrogation du narrateur des *Troyens*, de Jean-Pierre Faye :

Celle qui riait des lèvres, riait-elle. Elle, qui riait des lèvres, riait de quoi. Elle riait de. Elle : quoi. Est-ce qu'on peut dire : elle riait rien ? (Elle riait ou dormait rien.) Est-ce qu'on peut dire : rien était ri, était dormi par elle.

Ainsi la question rituelle des linguistes chomskiens, dans leur pratique et dans leurs discussions, était posée dans le récit, avant que les grammaires génératives aient

été enseignées en France. Les couloirs des départements de linguistique résonnent de cette question : est-ce que tu peux dire...

Marie-Odile FAYE : Ce que je me demande : c'est à quoi sert l'analyse si un poète peut la transfigurer... Par exemple, *l'ambre très solaire*, si c'était écrit par quelqu'un que tu connais bien, tu trouverais que c'est une très belle phrase poétique. J'avais d'abord entendu « l'ombre », tout à l'heure : « l'ombre très solaire »... c'est magnifique...

J.-P. FAYE : Mais même si c'est l'ambre de la Baltique, résine fossile. Soleil fossile.

Jacques ROUBAUD : C'est une autre intervention sémantique. La syntaxe ne détermine que la sémantique commune. On peut faire intervenir énormément d'autres choses.

Marie-Odile FAYE : Si tout à l'heure tu avais donné comme exemple *Elle riait de*, tu aurais dit que ce n'est pas possible : *Elle riait rien*...

Mitsou RONAT : Ah ! non, ce n'est pas la même chose. Je ne dis pas que c'est agrammatical, je dis que c'est une interrogation. C'est dit explicitement comme une interrogation.

Pierre LUSSON : C'est même écrit : « Est-ce qu'on peut dire ? »

Mitsou RONAT : C'est ça qui m'intéresse.

Marie-Odile FAYE : Pour moi, chaque analyse s'effondre à partir du moment où elle devient littéraire, où c'est une phrase littéraire qui rentre dans un texte, qui a un sens poétique.

Mitsou RONAT : J'essaie de déterminer le contraire : la poésie ne viole pas ; elle est prise dans des règles...

Jean-Claude MONTEL : Il me semble qu'il y a une petite confusion dans cela. Prends par exemple, « Est-ce qu'on peut dire : elle riait rien ». Le ELLE est aussi, représente un personnage du livre. Là la phrase est faite pour ce *elle*, qui est d'abord un personnage. Brusquement ce *elle* devient intéressant pour la syntaxe elle-même. Ça

n'a rien à voir avec l'exemple utilisant « solaire ». C'est un personnage qui devient une interrogation sur la syntaxe. Tout n'est pas possible, syntaxiquement.

Mitsou RONAT : Oui. J'aimerais revenir maintenant à mon débat de la forme et du sens. Et à mon losange. On sait que l'une des propositions centrales de Chomsky, c'est d'avoir, contrairement aux fonctionnalistes, distingué l'intuition grammaticale de l'intuition du (bon) sens, et que cette distinction a permis un grand nombre de découvertes, théoriques et empiriques. Banville, en théoricien tardif du romantisme, reprochait aux classiques d'avoir confondu sens et forme, d'avoir obéi au célèbre couplet de *l'Art Poétique* :

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots
Suspende l'hémistiche, en marque le repos...

Il répliquait :

Sur quoi Boileau appuyait-il sa règle draconienne?
SUR RIEN...

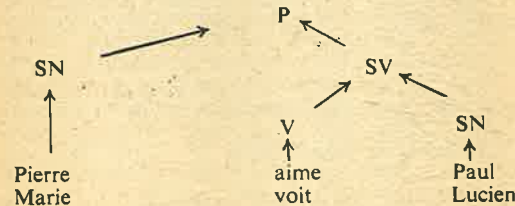
Interrogez les versifications de tous les peuples, de tous les pays, de tous les temps : partout le sens suit son chemin, et le rythme suit son chemin, chacun d'eux allant, courant, volant avec toute liberté, sans se croire obligés de se mêler et de se confondre et de régler leur pas l'un sur l'autre. Ce sont deux oiseaux volant côte à côte, mais ne s'interdisant ni l'un ni l'autre le droit de s'écarter d'un coup d'aile, pourvu qu'ils arrivent ensemble au même but. »

Que lire sous la polémique ? Que Banville a une conception toute différente de la structure profonde du vers. Les classiques soumettaient le vers à la logique. En un sens, la poésie devait être « vraie ». Ils condamnent les usages de la Pléiade. En condamnant l'enjambement, ils formulent une condition portant sur la syntaxe du vers : à chaque vers, doit correspondre une phrase, ou un syntagme majeur. En mettant l'accent sur l'euphonie du vers, ils ont exclu toute recherche sur la syntaxe.

L'inversion stylistique maquillait quelque peu les structures superficielles, mais les structures profondes possibles restaient en très petit nombre.

Voilà pourquoi les revendications de Banville paraissent intéressantes (bien que les poètes aient pris les libertés qu'il défend bien avant) ; c'est aussi pourquoi la Pléiade a été redécouverte à son époque. De manière, je crois, originale, Banville relie l'exigence de la rime *riche* à la condamnation de l'inversion stylistique. En faisant l'apologie de la rime, Banville réclame la diversité des structures profondes : au delà de la contrainte phonologique sur le nombre de phonèmes identiques, c'est l'exigence de la diversité des catégories grammaticales.

Lorsque Chomsky dit : il y a homonymie de construction dans des séquences comme *Pierre aime Paul* et *Marie voit Lucien*, malgré la différence lexicale et phonologique, il affirme que d'une certaine manière, ces deux phrases sont « comprises » de la même façon ; ceci est représenté dans la description donnée par la structure, au-dessus du pointillé :



Le « ronron » du vers classique est dû au fait que la plupart des vers sont homonymes, dans ce sens-là. L'exigence de la rime riche exprime l'interdiction de coupler des vers homonymes. L'inversion stylistique ne changeant pas la structure profonde, la mise à la rime par ce moyen d'une catégorie grammaticale différente apparaît comme un subterfuge.

Jacques ROUBAUD : Il y a un danger à utiliser Banville. Car l'inversion stylistique est liée à l'hémistiche, c'est donc aussi une marque de la structure métrique : « Pour réparer des ans l'irréparable outrage »... C'est un peu plus compliqué...

Mitsou RONAT : Cela pose la question du statut particulier des transformations stylistiques... Pour le moment, je les considère comme des phénomènes de surface.

La rime la plus riche était celle des rhétoriciens, ainsi les vers de Guillaume Crétin

... Désir entends cueur de vain et lasche homme
Desirant temps qu'heure vienne et la chomme

que j'ai envie de rapprocher de l'un des exemples favori de la grammaire générative

Flying planes can be dangerous
et : Flying planes can be dangerous

Dans le cas des rhétoriciens tout comme de Chomsky, on ne sait pas encore les effets « historiques » de leurs recherches sur l'équivoque (sur l'ambiguïté). Choisir ce point de vue sur la langue, prendre le parti de l'ambigu, fut aussi la position de Freud. Le rôle des répertoires des rhétoriciens a certainement joué un très grand rôle dans la constitution du français comme langue littéraire nationale.

Il n'est donc pas étonnant de voir que c'est seulement aujourd'hui que nous redécouvrons les rhétoriciens. L'apport de la linguistique permet, entre autres, de les « réévaluer », et de « sauter » la Pléiade.

La vie littéraire française a vu, dans les années soixante, resurgir Du Marsais et la Rhétorique, oubliée depuis Jules Ferry. Cette rhétorique était parfaitement compatible avec le structuralisme des auteurs qui la présentaient, par l'intermédiaire de leurs affinités respectives avec les grammaires logiques. Mais *Change* se reconnaît davantage

au Moyen Age, que ce soit grâce à la quête du Graal, aux *Illustrations de Gaule et singularité de Troye* de Jean Lemaire, ou aux prouesses de Molinet

Memento, domine David,
Que Dieu, qui te regarda, vit
Quod eras plenus gratia
Puisqu'en toy tant de grace y a

ou à la traduction de Mallarmé...

Quelque ennui mène en vain le Termite et le Singe

(applaudissements)

1. T. Todorov, « Les poètes et le Bon Usage », *Revue d'Esthétique*, XVIII, 1965.

2. Cf. « Degrees of Grammaticalness », *The Structure of Language*, Fodor et Katz, eds., Prentice Hall, 1964. Pour une définition précise des caractères grammaticaux ou *dérivés* des phrases, par opposition au caractère acceptable mais non-grammatical de certains énoncés, voir Carlos Otero, « Définition de la grammaire VS jugement du locuteur », *La Théorie Générative Étendue*, Hermann, à paraître (Série *Langue*).

3. De cette manière, les règles de réécriture prennent en charge une partie du « travail » des règles de sous-catégorisation et d'insertion lexicale.

Les exemples présentés dans cet exposé sont des fragments de mon travail : *Echelles de base et Mutations en Syntaxe Française*. Depuis, j'ai proposé une alternative à ce travail, qui est plus proche de l'hypothèse lexicaliste de Chomsky, et se réfère à la notation « barre » de manière plus orthodoxe. Cf. : « Une contrainte sur l'effacement du nom », à paraître.

4. Il s'agit ici du français standard. Les règles du français populaire semblent un peu différentes. Cf. les références de la note 3.

5. Cf. mon article « Three Deep Structures in French Complementation », *Comparative Syntax Festival*, Chicago Linguistic Society, 1973.

6. Cf. S. Schlyter, « Une hiérarchie d'adverbes en français », *Recherches Linguistiques* n° 1, Paris-Vincennes, 1972.

7. Il serait bien entendu intéressant d'en trouver d'autres. Ceux-ci sont les plus évidents, mais on peut se poser la question : qu'est-ce qui fait que, spontanément, les linguistes font appel à ces notions « sémantiques »-là, alors que la *rondeur* ou la *transparence* ne les préoccupent pas ? Si ce n'est que la syntaxe les leur rend très présents à l'esprit. Cf. par exemple Chomsky, *Aspects of the theory of Syntax*,

1965, MIT Press. De plus, on peut s'attendre à ce que toutes les langues fassent appel à de telles distinctions animé/non animé, etc. Mais ces distinctions ne découpent pas forcément le « monde » de la même façon. Par exemple, en russe, m'a-t-on dit, les souris sont classées avec les inanimés et se déclinent comme eux.

8. A partir de cette hypothèse, relativement restrictive, on peut opposer des contre-exemples dont la résolution amène des découvertes syntaxiques nouvelles et des raffinements d'intuition. Cf. note 3.

9. Alternativement, on peut supposer une règle interprétative pour chaque structure.

DISCUSSION

Jacqueline GUÉRON : formidable...

Mitsou RONAT : Jacques, j'aurais aimé que tu parles un peu du sens et de...

Jacques ROUBAUD : Non, non, tu as dit tout ce que je voulais dire...

Paul ZUMTHOR : J'ai dû avoir un petit moment d'inattention pendant quelques secondes, et je m'en excuse car c'était vraiment passionnant. Je pose tout de suite ma question parce que votre exposé me paraît tellement intéressant que je n'ai pas la patience d'attendre qu'il soit publié. En ce qui concerne les catégories adjectivales, d'une manière générale le passage d'une catégorie à l'autre, qui produit l'effet poétique ou d'ironie, est-il lié à un ordre hiérarchique, est-ce que cela peut se faire en remontant ?

Mitsou RONAT : Oui, si j'ai noté les catégories à l'aide de chiffres, c'est-à-dire de manière ordonnée, c'est parce que je les imagine rangées hiérarchiquement selon des critères distributionnels que je n'ai pas indiqués ici, et d'un principe général qui interdirait à une catégorie X de dominer une catégorie Y notée plus haut dans la hiérarchie...

Paul ZUMTHOR : C'est cela la question que je voulais poser. Merci bien.

Françoise GAILLARD : Je trouve ta théorie tout à fait séduisante, mais... la question que je te pose, elle se pose autant à toi qu'à toutes sortes de travaux linguistiques. C'est un peu de la chicane, mais il y a une phrase pour moi qui est douteuse ; on peut dire « le chat de cet homme » et pas « l'homme de ce chat »...

Mitsou RONAT : On n'a pas la même réaction, c'est tout...

Françoise GAILLARD : C'est évident, on n'a pas la même réaction, mais ça me gêne un peu que ce soit toujours un phénomène de réaction, ça me gêne parce qu'on fait appel à une espèce d'intuition et de bon sens...

Mitsou RONAT : Ah! non, pas le bon sens!

Françoise GAILLARD : Alors une réaction immédiate ; c'est ennuyeux qu'il y ait des degrés de réaction différente selon le niveau de compétence des gens. Avec d'autres exemples, ça marche aussi : « l'homme de cette maison » / « la maison de cet homme », parce que c'est animé/inanimé ; mais avec deux animés : « le vilain du seigneur » / « le seigneur du vilain », il n'y a pas de différence. Je me suis dit alors que si on tiquait pour le chat et l'homme sur une certaine phrase, ce n'était pas au niveau syntaxique : puisque tu reprenais la même structure syntaxique* avec d'autres mots ; c'est donc un problème de sémantique. Ta définition du sémantique par le syntaxique, on ne peut plus séduisante, me paraissait être tautologique.

Mitsou RONAT : D'après mon principe, il n'y a pas de contrainte de domination entre des éléments de même catégorie. « Vilain » et « seigneur » sont de la même catégorie, ils peuvent se dominer l'un l'autre sans effet...

* En fait, dans le cadre que je propose ici, des séquences comme *la maison de cet homme* ou *le chat de cet homme* n'ont pas la même structure, puisqu'en structure profonde, les éléments lexicaux sont dominés (introduits) par des symboles différents. Les mots n'existent pas sans leur structure profonde... Seule la surface des deux séquences se ressemblent. (M.R.).

Françoise GAILLARD : Mais pourquoi dans « le chat de cet homme », et « l'homme de ce chat » ?

Mitsou RONAT : Là, c'est la différence *Humain/animé*. « Vilain » et « seigneur » sont deux humains...

Françoise GAILLARD : La catégorie d'humain est de quelle nature ?

Mitsou RONAT : Pour moi, cette catégorie est uniquement déterminée par la syntaxe. Tu ne dis pas « le chat en qui j'avais confiance »... **

Françoise GAILLARD : Si on pose la question à *qui*, de *qui*, d'accord, il y a un certain nombre de catégories. Mais on peut faire la critique de ces catégories, Benveniste l'a faite, et Derrida... Comment définir la catégorie humaine, je ne vois pas très bien.

Mitsou RONAT : Je dis seulement qu'il existe des critères syntaxiques, qui font qu'un élément placé dans une certaine position devient humain, abstrait, etc. Ces critères sont assez élémentaires, d'ailleurs on les retrouve dans les grammaires. Je ne veux pas m'appuyer sur la sémantique pour fonder une classe syntaxique.

Françoise GAILLARD : D'accord ; mais l'inverse me paraît aussi suspect.

Jacques ROUBAUD : Le problème finalement est peut-être moins la discussion des exemples que le problème de méthode ; il est clair qu'on part de la sémantique naïve de tout le monde, sur ça on fait des hypothèses syntaxiques. On fait ça pour tout. Par exemple on part de la théorie naïve des ensembles, de collection d'objets, on en fait la syntaxe, puis on revient ; c'est dans le retour et la confrontation du retour avec la sémantique naïve que l'on voit si l'on a progressé ou non et dans quel sens cela doit se faire. L'hypothèse qui est faite par les chomskiens,

** Cet exemple est malheureux, je le reconnais, mais pas à cause du *qui* ; à cause de *avoir confiance*, auquel on pourrait attribuer la personnalisation. La bizarrerie de *qui*, lié à *chat*, est plus claire dans, par exemple : *le chat avec qui j'ai fait le voyage*. Il y a une personnalisation qui n'existe pas avec *lequel*. (M.R.).

c'est qu'on ne peut pas se dispenser de passer par la syntaxe.

Françoise GAILLARD : Un mouvement qui m'apparaissait comme circulaire ou tautologique sera un mouvement en spirale...

Jacques ROUBAUD : Je pense que c'est le mouvement général de la conceptualisation scientifique. Ceci dit, le problème qui se pose – et il y en a beaucoup – c'est en particulier qu'on ne peut pas dire LA sémantique. Il faut abandonner ça complètement. Il y a énormément de sémantiques, et on ne retrouve ainsi que la sémantique du commun. Ce n'est souvent pas clair pour les grammairiens.

Marie-Odile FAYE : Ce qui me frappe, c'est la subjectivité des exemples. Tu trouves incorrect quelque chose, pas moi. Alors c'est difficile... On peut très bien dire : « le chat en qui j'avais confiance m'a volé le rôti du déjeuner ».

Mitsou RONAT : Tu personnalises les chats...

Jacques ROUBAUD : Ça semble grammaticalement correct, mais ce n'est pas le problème de grammaticalité, là...

Philippe BOYER : C'est une parenthèse, mais les exemples que tu choisis font appel à la compétence du sujet parlant, comme on dit, et par conséquent, il y a des effets de brouillage fantastiques. C'est : « Moi, élève, on me renvoie à un lieu où je sais, par conséquent je le garde, et je te dis que tu as tort. » C'est le rapport de force entre le détenteur du savoir et...

Jacques ROUBAUD : Ceux-là, on peut facilement s'en débarrasser par un nombre suffisant d'expédients.

Marie-Louise OLLIER : Je crois qu'effectivement les difficultés que l'on rencontre, moi je les attendais un peu dans l'exposé de Mitsou, ça n'a rien à faire avec la démonstration scientifique, ou avec l'exposé. J'ai moi-même enseigné la linguistique chomskienne, et régulièrement quand on fait appel à la compétence linguistique

du sujet parlant, on a des réponses qui sont d'ordre littéralement psychanalytique. C'est une manière de mettre en garde l'auditoire...

Mitsou RONAT : Il y a beaucoup de sémantiques qui interviennent...

Marie-Louise OLLIER : Ce n'est même pas à ce niveau-là. Dès l'instant qu'on est expert, et qu'ayant travaillé sur un sujet on fait appel à la compétence des sujets parlants, si l'on obtient tant de réactions violentes, c'est que le sujet parlant pour une fois a l'impression d'avoir un terrain sur lequel il peut contrer l'expert. C'est une sorte d'agressivité ou de vengeance : « en tous cas, là, c'est mon domaine, vous fondez votre postulat sur quelque chose que moi je possède comme non spécialiste... »

Françoise GAILLARD : Il n'y a pas de théorie du sujet parlant, chez Chomsky, c'est ça le problème.

Marie-Louise OLLIER : C'est un point discuté. Le recours à l'intuition linguistique n'est pas le recours à la subjectivité. Je ne crois pas.

Mitsou RONAT : Il faut distinguer subjectivité et intuition. La notion d'intuition de grammaticalité est ce qui a rencontré le plus de résistance, parce qu'également, les gens refusent d'en avoir une, refusent d'avoir un savoir sans le savoir, refusent de reconnaître qu'ils obéissent aux lois du langage...

Marie-Louise OLLIER : Nous sommes bien sur le même terrain d'explication.

Mitsou RONAT : C'est l'« axiome » qu'il faut accepter...

Marie-Louise OLLIER : C'est le côté « naïf » du point de départ...

Morris HALLE : Ce sont les données qu'il faut expliquer : il n'y a que ces faits-là...

Jean-Pierre FAYE : Demander à Chomsky d'avoir une théorie du sujet parlant *au préalable*, c'est comme si l'on demandait à Newton d'avoir une théorie de la connaissance

avant de faire la physique newtonienne. Bien que le domaine soit un peu différent...

Mitsou RONAT : On pourrait retourner la question. Il semble que ce qu'apporte Chomsky peut bouleverser ce qu'on pense du sujet du désir, dans une perspective lacanienne. La grammaire générative est aussi une théorie de l'acquisition du langage. Les rapports de l'acquisition du langage et de l'inconscient – je pense à ce qu'ont dit Courrège et Danchin – pourront changer certaines conceptions structurales... S'il y a un manque, ce ne sont pas les théories de l'énonciation ou les statistiques, c'est-à-dire les réponses qui ont été données jusqu'à maintenant, qui le combleront. De même, ce qui a été désigné par *compétence idéologique* a très peu de rapport avec les hypothèses de Jean-Pierre...

Jean-Pierre FAYE : N'est-ce pas le lieu de généraliser ces enjeux en impliquant la célèbre controverse sur la sémantique générative...

Mitsou RONAT : Le lien que je vois entre ce que j'ai pu évoquer ici et la sémantique générative est assez indirect : j'ai critiqué les théories rhétoriques qui traitent des phénomènes en termes d'écart, à partir d'une conception logique du monde. La sémantique générative est elle aussi liée à la proposition logique... McCawley par exemple propose une structure profonde comprenant des prédicats et un ou des arguments, et il trouve des « transformations » pour transformer le sens (proposition logique), en structure de surface. J'adhère à la position de Chomsky selon laquelle la structure profonde est une structure syntaxique – qui reçoit une interprétation –, et non, directement, le sens.

Jean-Pierre FAYE : Cela n'est absolument pas perçu dans le champ actuel de la théorie linguistique en France, je pense au numéro sur la sémantique de *Langue Française*... qui se termine par un aplatissement des niveaux.

Mitsou RONAT : Il me semble que l'on a joué sur le

dessin. Les arbres, qui sont des supports, des représentations de structure, ont remplacé les structures. On a utilisé un dessin pour la structure profonde, qui n'a aucun rapport avec l'engendrement. Pour être méchante, il ne reste là de Chomsky, dans la sémantique générative, que l'arbre...

Jean-Pierre FAYE : Il y a une confusion du plan de la grammaire et du sens...

Jacques ROUBAUD : Il y a un retour en arrière. La notion de transformation dans son premier sens avait le défaut dont vous parlez. C'est le moment où la notion est à la fois technique et métaphorique. A partir du moment où ça devient précis, on arrive aux modèles de la théorie de Chomsky actuelle. Mais si l'on revient en arrière à partir de cela, il y a régression.

Morris HALLE : Je crois aussi que la nature de la transformation a été affectée de manière très profonde, car ce que l'on admet comme transformation en Sémantique Générative altère d'une façon très sérieuse toute la notion de transformation. C'est pour ça que cette notion n'est utile que si elle est précise, et très limitée. Si vous voulez parler de transformation de façon métaphorique, on peut transformer tout ce que vous voulez en tout ce que vous voulez. Comme terme technique, ça ne marche pas. C'est une opération bien définie que l'on peut appliquer seulement dans certains cas ; si on donne plus de force aux transformations, on peut arriver à n'importe quoi. On peut se demander alors si la notion de transformation a une quelconque utilité. C'est caractéristique dans les travaux de Lakoff : on ne trouve pas de transformation, on trouve des mots, jamais de formule. On décrit de façon plus ou moins précise les transformations en termes non techniques.

Samuel J. KEYSER : Lorsqu'on utilise la notion de transformation dans la poétique arabe, à ce moment-là c'est le sens technique précis de transformation qui est

utilisé, ce n'est pas son sens métaphorique. C'est pourquoi la comparaison entre la grammaire générative et le modèle de la métrique arabe est intéressante : parce que l'analogie est plus précise, et pas seulement métaphorique.

Jacques ROUBAUD : Comme il s'agit de choses finies, j'ai l'impression que n'importe quel système d'axiomes donnerait le même résultat et ce n'est pas du tout le cas en grammaire, où il y a une potentialité infinie... Là je ne suis pas tout à fait d'accord, il faudrait regarder cela de plus près : il y a un choix.

Jean-Pierre FAYE : Ce que je voudrais demander à Jacques, c'est de quelle façon la poétique intervient dans la théorie du sens.

Jacques ROUBAUD : Mais...

Mitsou RONAT : Ce n'est pas encore à l'état 4 de la formulation ?

Jacques ROUBAUD : Écoutez, je pense qu'on a déjà fait des pas généralisants assez considérables tout à l'heure.

Pierre LUSSON : Ce sera beaucoup plus difficile.

Jacques ROUBAUD : La syntaxe ne détermine que la sémantique instrumentale.

Jean-Pierre FAYE : La poétique recherche le reste...

Tu ouvres ici l'exploration d'un domaine peu fréquenté : la « créativité » *par* changement de règles – au seuil de la créativité qui *change* les règles.

Mitsou RONAT : Ce que je voudrais montrer : comment la prosodie est une interrogation de la syntaxe. La poésie ne viole pas. Elle interroge.

<i>Prélude I.</i> par Jean-Pierre Faye	11
<i>Ouverture</i> par Jean-Pierre Faye	13
I.A. — <i>Présentation d'une théorie générale du changement,</i> par Jacques Roubaud	16
<i>Discussion avec J.-P. Aron, Ph. Courrège, A. Danchin,</i> <i>P. Lusson, J. Paris, L.S. Roudiez, P. Zumthor.</i>	
I.B. — <i>L'objet qui change,</i> par Pierre Roubaud	41
II. — <i>Apprentissage et changement dans le système nerveux</i> <i>central,</i> par Philippe Courrège et Antoine Danchin (Groupe I). (<i>Intervention de Jean-Paul Aron au cours de la</i> <i>communication</i>).	60
III. — <i>Poétique comme exploration des changements de</i> <i>forme,</i> par Jacques Roubaud (4 juillet 1973).....	74
A. — <i>La destruction de la sextine</i>	74
<i>Discussion avec J. Guéron, S.-J. Keyser, J. Paris,</i> <i>M. Pierssens, P. Zumthor</i>	79
B. — <i>La destruction de l'alexandrin</i>	87
IV. — <i>Sur les bases théoriques de la poésie métrique :</i> <i>Le shift sur l'arabe classique et autres exemples</i> par Morris Halle et Samuel J. Keyser (Groupe II). <i>Traduction Jacques Roubaud</i>	94
V. — <i>Langue et poésie : Mètre et phonologie,</i> par Jacqueline Guéron	136
VI.A. — <i>Introduction à la critique générative,</i> par Jean Paris	158
<i>Discussion avec J. Roubaud, J. Paris, M. Pierssens,</i> <i>P. Lusson, P. Zumthor, J.-C. Montel, Ph. Boyer,</i> <i>J.-P. Faye, J.-P. Aron</i>	170
VI.B. — <i>Leçon d'un songe,</i> par Jean Paris	178
<i>Discussion avec J.-P. Aron, Ph. Boyer, J.-P. Faye,</i> <i>P. Lusson, J.-C. Montel, M. Pierssens, J. Roubaud,</i> <i>P. Zumthor</i>	188
VII. — <i>Le grand « change » des rhétoriciens,</i> par Paul Zumthor	191
<i>Discussion avec M.-O. Faye, J. Paris</i>	219
<i>suivie d'une note sur les « Litanies de la Vierge » de</i> <i>Jean Meschinot</i> par Jacques Roubaud	222
VIII. — <i>Sur une théorie générale du rythme,</i> par Pierre Lusson	225